

CONGRES ACADEMIQUE du Snes-FSU

DOUAI, 19-20 FEVRIER 2024

TEXTE ACTION

Depuis 7 ans, les politiques éducatives conduites par Emmanuel Macron vont toutes dans le même sens la construction d'un système éducatif sélectif, qui assigne à résidence sociale les élèves qui, parce qu'ils ne sont pas nés dans le bon milieu ou au bon endroit, sont progressivement écartés de la réussite sociale et professionnelle par renoncement éducatif. Les dernières annonces en date du "Choc des savoirs" assument une logique de tri social en l'instaurant toujours plus tôt dans la scolarité des élèves. Le SNES-FSU dénonce notamment la mise en place des regroupements d'élèves par niveau qui sont une remise en cause du collège unique. Plus globalement, ces annonces correspondent au déplacement du centre de gravité marqué par l'adoption de la loi Immigration : Education, immigration, autant d'orientations saluées par l'extrême-droite.

Dans le même temps, le gouvernement attaque les personnels, les carrières, et de manière globale, leurs statuts, en développant systématiquement des formes de précarisation et d'appauvrissement, ou de soumission à des hiérarchies locales de plus en plus transformées en managers de proximité avec le déploiement du Pacte, la pression sur le RCD et en promouvant la notion de "mérite" individuel au sein de la Fonction Publique, pour les rémunérations comme pour les carrières.

Le déplacement massif et systématique de la formation continue hors des horaires ordinaires de travail ou pendant les vacances signifie une nouvelle augmentation inacceptable du temps de travail.

La crise majeure de recrutement est fortement ancrée par le déclassement social et salarial de nos professions, la dégradation des conditions de travail et d'encadrement des élèves, et menace d'effondrement tout le système éducatif.

Le Snes-FSU s'attache à faire la démonstration que cet affaiblissement résulte de politiques néolibérales, engagées depuis les années 90 et avec l'appui des institutions européennes, pour développer les logiques de marché au cœur des services publics et notamment dans l'éducation : concurrence, quantification, individualisation.

En France, l'épisode Oudéa-Castéra aura au moins eu le mérite de révéler l'ampleur du financement de l'enseignement privé et sa vocation ségrégative pour la bourgeoisie, l'absence de contrôle effectif de ces établissements du dans un contexte d'offensives tous azimuts contre l'École Publique, gratuite et laïque.

Si dans l'immédiat, pour le SNES-FSU l'argent public doit aller uniquement à l'École publique, la lutte contre les inégalités sociales et scolaires impose à terme l'unification du système éducatif sous l'égide de l'École publique et laïque, une autre ambition pour les élèves, et de revaloriser les personnels qui la portent et la font vivre au quotidien.

Il mènera avec la FSU, auprès de l'opinion publique, des collectivités, des personnels et des parlementaires une campagne allant dans ce sens.

Depuis le 1er février, la mobilisation est enclenchée, dans un cadre unitaire d'une ampleur rare depuis des décennies. L'importance des cortèges Éducation confirme que la colère profonde de la profession doit se manifester par des mobilisations d'ampleur, d'autant que nous avons en partie gagné la bataille des idées : les parents, l'opinion publique soutiennent nos actions contre la structuration d'un second degré à plusieurs vitesses.

C'est à chacune et chacun de nos collègues de l'académie que s'adresse aujourd'hui le Congrès académique du SNES-FSU : ensemble nous pouvons gagner, en nous engageant maintenant dans l'action, sur les bases de la mobilisation du 1er février dernier, et du rebond le 6 février, qui a exprimé :

- l'exigence d'une revalorisation salariale immédiate de 10% sans contreparties, la reconstruction des grilles de rémunérations, l'ouverture de débouchés systématiques sur la Classe Exceptionnelle ;
- l'exigence d'une amélioration des conditions de travail, qui passe nécessairement par une diminution généralisée des effectifs par classe et un allègement de la charge et du temps de travail ; le refus obstiné du gouvernement d'alléger les programmes de spécialités
- la volonté de défendre nos métiers, notre expertise professionnelle, notre liberté pédagogique, et nos qualifications ;
- la réaffirmation de nos valeurs et la force de nos engagements au sein de l'École publique, niés par « Choc des savoirs », synonyme de tri précoce des élèves et de renoncement à leur réussite, , et la déstructuration des enseignements en lycée.

Face au point de bascule qui menace notre École publique et laïque et ses personnels du fait du projet macroniste dans sa globalité, il est indispensable d'inscrire l'action dans la durée, mais aussi de proposer des modalités d'action "Education" à la hauteur des enjeux, et articulées aux mobilisations engagées par la FSU dans le cadre fonction publique

- Le SNES-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour mettre en débat et décider collectivement des actions à mener à la reprise du 11 mars, pour construire

les conditions de la visibilité de nos revendications et préparer un rebond fort et durable de l'action en mars pour le Service public d'Éducation et ses personnels.

- Il appelle à signer la pétition intersyndicale contre le "Choc des Savoirs" et il appelle les collègues à ne pas participer à sa mise en place ;

- Il appelle à s'adresser aux parents d'élèves, à leurs représentant.es en s'adressant aux Conseils Locaux de parents d'élèves, et à la population par des opérations de tractages publics. Il appelle à interpeller collectivement les élus locaux et nationaux.

Il appelle d'ores et déjà à participer aux journées d'action d'ores et déjà programmées et à leur réussite, par la grève, à l'occasion de :

– la grève féministe du 8 mars, pour gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

– la mobilisation Fonction Publique du 19 mars, pour les salaires, les carrières et contre la destruction des statuts que vise la "rémunération au mérite".

Il appelle, lors de ces journées, à rendre visible la grève dans les collèges, lycées et CIO, par une présence systématique sur les lieux de travail et l'échange avec les collègues pour les convaincre de s'engager à leur tour. Il appelle à la participation massive aux manifestations organisées.

L'ensemble de ces modalités d'action doivent, sur le modèle de montée en puissance et de réussite de la mobilisation par la grève de nos collègues au Québec :

– permettre la réussite des grèves d'ores et déjà programmées ;

- à construire un rapport de force majoritaire pour la défense de l'École Publique laïque et de ses personnels permettant l'organisation d'une manifestation nationale.

Dans ce cadre, le SNES-FSU quant à lui se tient prêt à remettre en place les solidarités financières nécessaires pour ses syndiqué.es (caisse de grève)

Le SNES-FSU appelle également les retraité.es à s'engager nombreuses et nombreux dans la journée d'action du 26 mars à l'appel du Groupe des 9 sur la défense du pouvoir d'achat des pensions, les questions de santé et pour une véritable loi sur la perte d'autonomie.

Par ailleurs, le SNES-FSU continue de se mobiliser pour l'abrogation de la loi Darmanin qui s'attaque aux libertés publiques, bafoue les droits fondamentaux tels que le droit d'asile, réinstalle la double peine et ouvre très largement la voie aux idées les plus racistes et réactionnaires. Il poursuit son combat contre le racisme et la xénophobie et continue de défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité.

Dans le contexte, le SNES et la FSU ont un rôle majeur à jouer : lutter contre les idées d'extrême-droite, notamment en mettant en avant notre projet de société, en particulier pour les services publics, notre projet émancipateur pour l'école et les citoyennes et

citoyens de demain. Pendant la campagne pour les élections européennes, il appellera à rejoindre les actions contre les idées d'extrême-droite.

Le SNES, avec la FSU, fait partie de l'intersyndicale française de solidarité : "Pour une paix juste et durable : Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs ukrainiens", qui appelle à participer aux initiatives unitaires organisées en France le 24 février 2024, notamment à la marche pour l'Ukraine.

Enfin, dans le cadre du collectif pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, le SNES, avec la FSU, réaffirme son engagement en faveur de la Paix au Proche-Orient, pour un cessez-le-feu total, immédiat et permanent à Gaza, l'arrêt définitif de la guerre contre le peuple palestinien et des déplacements forcés de la population, la libération de tous les otages et des prisonniers politiques, la levée immédiate, complète et durable du blocus de Gaza, la protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie, la reconnaissance par la France de l'Etat palestinien, la mise en œuvre d'un processus de paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU. Le SNES-FSU appelle à participer au rassemblement du samedi 24 février.

POUR : 22

CONTRE : 4

Abst : 6

NPPV : 0